

Baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales (BIAPRI)

GPL-3007 Projet d'intégration (6 crédits) (Plan de cours)

Tuteurs responsables du cours

Lloyd PAQUIN, Département d'économique : lpaq@ecn.ulaval.ca
Disponibilités : local : DES-2168 (jeudi de 12h00 à 2h00)

Sabine MEKKI, Faculté de droit : Sabine.Mekki.1@ulaval.ca
Disponibilités : (à préciser)

Marcel FILION, Département de science politique : Marcel.Filion@pol.ulaval.ca
Disponibilités : local DKN-4405 (à préciser)

Objectif du cours

Selon la description officielle qui en est proposée, ce cours a pour objectif l'«*approfondissement, par un travail de recherche sous la supervision de tuteurs, d'un thème d'affaires publiques et de relations internationales. L'étudiant(e) doit établir une problématique, une bibliographie scientifique, ainsi qu'un plan détaillé de son sujet et, à la fin de la session, présenter par écrit et oralement les résultats de sa recherche. Deux disciplines au choix de l'étudiant(e) doivent être intégrées au contenu du travail de recherche*».

Plus précisément, votre travail principal pour ce cours consistera à rédiger un mémoire de recherche d'environ 40 pages (**Interligne : 1 ½ ; caractère 12 points**), en équipe de deux ou trois selon votre préférence. Les responsables du cours vont à cet effet vous proposer une liste de trois thématiques principales de travail (ainsi que quelques sous-thèmes se rattachant plus particulièrement à l'une et l'autre), chacune de ces thématiques correspondant plus spécifiquement à une discipline privilégiée dans ce cours d'intégration. C'est donc à partir de cette liste que vous devrez identifier et définir votre projet de recherche, en prenant bien soin

de vous assurer d'intégrer deux disciplines à votre cadre d'analyse. Par exemple, si vous décidez de choisir un thème de travail qui se situe principalement en lien avec la discipline du **droit**, vous devrez vous assurer que votre problématique permet d'intégrer une autre discipline du BIAPRI à votre cadre d'analyse, en l'occurrence soit **l'économie**, soit la **science politique**.

Il est important de noter à ce propos que ce cours étant prioritairement axé sur des objectifs d'interdisciplinarité, vous devrez constamment garder à l'esprit, tout au long du développement de votre projet de recherche, qu'il ne s'agit pas simplement de traiter votre sujet successivement (de façon compartimentée) sous les angles des deux disciplines retenues. Il faudra plutôt veiller à constamment faire place simultanément à celles-ci au fur et à mesure de vos développements, à les dynamiser en quelque sorte en les mettant constamment en discussion afin de toujours bénéficier de leur éclairage mutuel au fil de votre recherche.

Organisation du cours

Tel que déjà évoqué, le cours privilégie la formule du tutorat, ce qui implique concrètement que pour chaque projet de recherche, les responsables des deux disciplines choisies assumeront le suivi et la supervision, au gré de rencontres particulières convenues au besoin, au long du trimestre, avec les étudiant(e)s. Toutefois, certaines séances plénières en classe sont prévues pour l'ensemble du groupe. Voici donc, sommairement, comment se déroulera le cours au fil des semaines (à noter que le calendrier suivant est provisoire, sujet à changements) :

1^{re} semaine - Présentation du plan de cours suivie d'exposés introductifs aux trois thématiques disciplinaires (et sous-thèmes) par les trois tuteurs responsables.

2^e et 3^e semaine - Bien qu'il n'y ait pas formellement de rencontres prévues en classe pour l'ensemble du groupe au cours de cette semaine, il est bien entendu que les responsables du cours restent disponibles pour l'accompagnement des étudiant(e)s, sous forme de tutorat, comme pour toutes les autres semaines du trimestre d'ailleurs.

4^e semaine - Première rencontre/séminaire tenue sur une séance plénière en classe durant cette semaine-là : les étudiant(e)s doivent alors présenter brièvement leurs projets de recherche respectifs (et soulever les difficultés rencontrées) aux responsables et aux autres membres du groupe afin de bénéficier des questions, commentaires et discussions qui pourront s'ensuivre. La présence de tous les membres de l'équipe est obligatoire pour toute la séance.

5^e et 6^e semaines – Pas de rencontre en classe mais disponibilité des tuteurs et tutrice.

7^e semaine - Remise d'un plan de travail détaillé, comprenant une brève bibliographie commentée de quelques sources documentaires principales pour la réalisation de votre projet.

8^e semaine - Semaine de lecture.

9^e et 10^e semaines - Pas de rencontre de groupe prévue en classe mais disponibilité des tuteurs et tutrice.

11^e semaine - Rencontre individualisée de chaque équipe avec les tuteurs ou tutrice concernés (selon les deux disciplines intégrées) afin de discuter de la progression du travail et de procéder au besoin aux derniers ajustements. Au besoin, les diverses rencontres pourront être tenues en après-midi de ce mardi. La présence de chaque membre de l'équipe est obligatoire.

12^e semaine - Pas de rencontre de groupe prévue en classe mais disponibilité des tuteurs ou tutrice.

13^e semaine - Le cours se conclura par un colloque, **le mardi 6 avril**, dans le cadre duquel les équipes auront à présenter publiquement les grandes lignes et conclusions de leur travail. Des précisions vous seront communiquées à ce propos.

14^e semaine - Remise du travail final, au plus tard **le vendredi 16 avril à 16 heures**, au secrétariat de science politique (DKN-3449) pour la version imprimée en **deux exemplaires**. Vous devrez aussi remettre une version électronique à chacun des deux tuteurs ou tutrice ayant supervisé votre mémoire.

Thématiques proposées pour le travail

1) Thématique générale de science politique : Les défis de la gouvernance interétatique et mondiale.

Quelques suggestions de sous-thèmes :

- Les droits de la personne ;
- Les questions environnementales globales ;
- La problématique de la guerre : légalité et légitimité ;
- La mondialisation/globalisation de l'économie ;
- Etc.

2) Thématique générale de droit : La protection de l'environnement par le droit.

Quelques suggestions de sous-thèmes :

- Les nouveaux modes de régulation en environnement
- Les changements climatiques et leurs impacts (réfugiés climatiques, l'utilisation d'instruments économiques, etc.).

- La gestion des écosystèmes.
- Le commerce et l'environnement
- Etc.

3) Thématique générale d'économique : Économie ouverte, finance, croissance et environnement.

Quelques suggestions de sous-thèmes :

- Le libre échange et union monétaire.
- Les actifs et les marchés financiers.
- Croissance et globalisation de l'économie
- L'environnement et l'économie
- Etc.

Modalités d'évaluation

1. Présentations des sujets en séance plénière, le mardi de la 4^e semaine (2 février) : **10 points**.
2. Plan de travail détaillé (remise : le mardi de la 7^e semaine avant 16 heures) : **10 points**. Pénalité de retard de 1 point par jour ouvrable.
3. Présentation orale de la recherche dans le cadre d'un colloque qui se tiendra à la 13^e semaine, le mardi 6 avril : **20 points**.
4. Correction de la version finale du travail écrit en deux exemplaires (date de remise : au plus tard le vendredi 16 avril à 16h, au local DKN-3449) : **60 points**. Pénalité de retard de 5 points par jour ouvrable.

Critères de correction

Travail écrit (60 points) :

- Compréhension des enjeux de la problématique, capacité d'intégration des deux disciplines choisies et profondeur d'analyse : **30 points**.
- Bonne structuration, synthèse et clarté du texte : **10 points**.
- Contribution personnelle (originalité, réflexion) : **10 points**.
- Qualité du français : **10 points**.

Présentation orale de la recherche (20 points) :

- Présence et participation lors du colloque : **5 points**.
- Qualité de l'expression orale : **5 points**.
- Capacité de bien couvrir l'essentiel de la recherche : **5 points**.

- Originalité dans l'analyse (l'étudiant propose-t-il une analyse personnelle?) : **5 points.**

Échelle de notation

A+	90 - 100
A	85 - 89
A-	80 - 84
B+	76 - 79
B	73 - 75
B-	70 - 72
C+	66 - 69
C	63 - 65
C-	60 - 62
D+	55 - 59
D	50 - 54
E	49 et moins

Politique relative au plagiat

Il est expressément interdit d'obtenir une aide non autorisée d'un autre étudiant ou d'un tiers, d'utiliser ou de consulter la copie d'un autre étudiant ou d'emprunter, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci sans les identifier comme citations ou en indiquer la source.

